



Appel de l'alliance du personnel de santé

SBK-ASI, SSP, ASMAC, Syna, Unia, OCST, SCIV (autres organisations sollicitées)

Minuit cinq – toutes et tous à la Manifestation pour des soins de santé sûrs, pour des soins de qualité, pour des conditions de travail convenables et pour la mise en œuvre - enfin ! - de l'initiative pour des soins infirmiers.

22 novembre, 14h15, Place fédérale, Berne.

Il y a quatre ans - en novembre 2021 - 61% de la population votante a approuvé l'initiative pour des soins infirmiers. Le volet le plus important de l'initiative, à savoir des dotations en personnel adéquates, des conditions de travail conformes aux attentes des personnels et un financement suffisant, n'a toujours pas été mis en œuvre.

C'est même le contraire. Le système de santé s'enfoncé dans la crise : la population suisse vieillit, tandis que les besoins en soins et accompagnement augmentent inexorablement. Les personnels de santé sont soumis à des rythmes toujours plus contraignants ; ils sont surchargés, s'épuisent et, trop souvent, quittent leur profession. Les personnes malades attendent parfois des mois pour un traitement psychiatrique ou psychologique, ou pour un rendez-vous chez un médecin de famille ou un pédiatre ; les maternités proches de leur domicile ferment et l'accès aux soins est restreint.

Cette crise est la conséquence des politiques de santé de la Confédération et des cantons : nos hôpitaux et EMS sont sous-financés, avec comme conséquence la dégradation des conditions de travail. **Les soignant-e-s quittent la profession, les médecins assistant-e-s sont de plus en plus surchargés.** Plus les départs sont nombreux, plus l'exercice de la profession devient difficile pour celles et ceux qui restent, et, en conséquence, ils et elles sont encore plus nombreuses et nombreux à abandonner. C'est le cercle vicieux. **De sorte que l'accès aux soins se complique pour la population, avec des conséquences sociales imprévisibles.** L'alerte de *minuit moins cinq* est, en réalité, déjà dépassée depuis longtemps.

Les professionnel-le-s de santé - infirmiers-infirmières, ASSC, médecins assistant-e-s et cadres, ergothérapeutes, sage-femmes, physiothérapeutes, technicien-ne-s en radiologie, etc. - ont besoin de davantage de temps pour un travail de qualité, de suffisamment de temps de récupération, d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale/sociale, d'une réelle participation aux décisions et, surtout, d'une reconnaissance de leur rôle systémique. Les personnels exigent d'entrevoir la sortie du long et sombre tunnel où elles et ils sont entrés depuis trop longtemps. **Pour cela, ils et elles exigent**

des décisions politiques courageuses et efficaces qui recentrent leurs besoins et ceux de la population au cœur des préoccupations, car ce sont les deux faces d'une même médaille.

Les conseillères nationales et les conseillers nationaux auront l'occasion de faire un pas décisif en décembre 2025, lorsqu'elles et ils débattront de la deuxième étape de la mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers. Cette deuxième phase prend la forme d'un projet de nouvelle loi fédérale. Or, ce projet de loi en discussion manque, pour l'instant, de tout : il ne comprend pas de prescriptions pour des dotations minimales, aucune incitation pour un financement suffisant, et quant aux « meilleures » conditions de travail attendues, les dispositions de ladite loi ne sont que du vent. Le Parlement doit pourtant répondre au mandat d'une majorité très nette de l'électorat et mettre en œuvre l'initiative pour les soins infirmiers - et sans y laisser de failles. L'amélioration des conditions de travail des personnels concernés par la nouvelle loi est cruciale ; elle doit envoyer un signal aux autres professionnel-le-s de santé.

Il est minuit cinq, mais il est encore possible de renverser la vapeur et de conduire le bateau vers des eaux plus sûres.

Nous - les professionnel-le-s de santé et la population en Suisse solidaire - descendrons dans la rue - pour des soins sûrs et équitables, des soins de qualité universels, pour des conditions de travail convenables et une mise en œuvre intégrale de la volonté populaire.

Berne, le 18 août 2025

Les organisations membres de l'alliance :

Association suisse des infirmières et infirmiers SBK-ASI

Syndicat des services publics SSP

Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique ASMAC

Syna, le syndicat

Unia, le syndicat

Organizzazione Cristiano Sociale Ticinese OCST

SCIV – Le Syndicat

(état au 18.08.2025)